



93^e colloque de l'Acfas

APPEL À COMMUNICATIONS

Colloque 457 : L'adaptation aux changements climatiques pour les petites et moyennes organisations touristiques

15 mai 2026 (9 h à 17 h)

Université du Québec à Trois-Rivières

<https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme-preliminaire/400/457>

Date limite pour soumettre : 13 février 2026

Présentation

L'industrie touristique est plus vulnérable aux changements climatiques que le reste de l'économie (Dogru et al., 2019). Dans cette industrie, les petites et moyennes organisations (PMO), dont un grand nombre à but non lucratif, opèrent majoritairement les activités au Québec (SOM, 2018). Dans ce contexte, l'adoption de mesures d'adaptation aux changements climatiques (ACC) par les PMO devient primordiale pour assurer le maintien de leurs activités et leur niveau de contribution socioéconomique.

Pourtant, au Québec, ces PMO touristiques tardent à s'engager dans une démarche d'ACC (Champalle et al., 2024, Laflamme et al., 2024). Malgré les mesures prises par diverses institutions (p.ex. Plan d'action 2020-2025 du gouvernement du Québec), les outils de gestion suggérés (p.ex. le « cycle d'adaptation aux CC », Quirion et al., 2022) et les initiatives institutionnelles ne semblent pas convaincre les PMO.

C'est pour réfléchir à ces sujets que le colloque lance un appel à communication pour répondre à la question suivante: **Comment expliquer l'écart entre l'urgence de la situation climatique et le manque d'adoption de mesures d'adaptation aux changements climatiques par les PMO touristiques?**

Veuillez noter que les organisateurs visent accueillir des travaux et perspectives représentant une diversité de sous-secteurs (p.ex. : hébergement, attractions) et sous-groupes (p.ex. activités intérieures, activités estivales) du tourisme, ce qui est essentiel pour constater les pratiques adoptées, les écarts entre sous-secteurs et sous-groupes et pour identifier des mesures d'ACC mieux adaptées à la situation des PMO. Par ailleurs, bien que le Québec soit ciblé comme espace de réflexion, des expériences pertinentes d'ailleurs dans le monde pourront enrichir la compréhension du phénomène étudié.

Afin de favoriser le maillage des expertises et d'enrichir les réflexions collectives lors du colloque, les conférenciers sont invités à présenter leurs travaux portant sur les thématiques suivantes :

1. Des barrières et leviers qui limitent ou favorisent l'intégration des pratiques d'ACC dans les PMO touristiques

Les PMO ont souvent peu de ressources disponibles (financières, savoir, savoir-faire, partenaires; Stubblefield Loucks et al., 2010) et doivent faire des choix en fonction de leurs caractéristiques spécifiques pour les optimiser. Les conférenciers sont donc invités à partager des travaux ou des expériences concrètes portant sur l'identification et l'adaptation face à ces barrières, ainsi que sur les leviers permettant de les surmonter ou de les contourner.

2. Des aspects managériaux qui peuvent empêcher ou faciliter l'intégration des pratiques d'ACC dans les PMO touristiques

Les aspects qui empêchent l'intégration des pratiques d'ACC dans les PMO peuvent être aussi de nature plus intangible. Quel est le rôle de la culture organisationnelle, du leadership, de l'engagement des employés et de la collaboration des parties prenantes dans la conduite ou l'entrave des initiatives d'ACC?

3. Les mesures institutionnelles et leur adaptation aux caractéristiques des PMO touristiques

Comment les initiatives institutionnelles, telles que les politiques, les outils et les cadres de référence élaborés par les organismes gouvernementaux et autres,

peuvent-elles être mieux adaptées pour répondre aux besoins des PMO touristiques en lien avec l'ACC ?

Les co-responsables analyseront les propositions qui explorent les obstacles, identifient les besoins et proposent des solutions pour accélérer l'ACC dans les PMO du secteur touristique. Ces propositions devront se distinguer par leur qualité, leur originalité et leur capacité à favoriser le partage de bonnes pratiques.

Profils ciblés par l'appel à communications

Les conférencier.ières sélectionné.es seront :

- des professeur.es, étudiant.es aux cycles supérieurs ou postdoctorants affiliés à un établissement reconnu et détenant une expertise sur des questions liées aux thématiques identifiées;
- des représentant.es d'organisations québécoises, publiques, privées ou issues de la société civile dont les activités influencent ou se voient influencées par les questions du colloque;
- des professeur.es, étudiant.es et représentant.es d'organisations provenant d'autres régions du monde francophone et qui ont des expertises à partager sur les thématiques du colloque;

Contenu de la proposition de communication

Les co-responsables recevront les propositions [via ce formulaire en ligne](#) suivant ces modalités :

- Titre de la communication (180 caractères maximum, espaces compris)
- Identification de(s) auteur(e)(s)
 - Le nom et prénom de chaque auteur
 - Les titres, fonctions, institutions et chaque auteur
 - Les coordonnées de chaque auteur : adresse postale, téléphone, courriel
- Résumé de la proposition (1 500 caractères maximum, espaces compris – environ 200 mots), composé d'une description succincte des éléments

suivants : 1) la problématique, 2) les objectifs, 3) le cadre conceptuel, 4) la méthodologie et 5) les principaux résultats.

- Pour les communications **de nature conceptuelle**, les points 4 et 5 pourront être remplacés par la proposition d'un modèle de recherche.

Calendrier

Date d'ouverture de l'appel à communications : **22 décembre 2025**

Date limite pour soumettre une communication : **13 février 2026**

Retour des évaluateurs : **20 février 2026**

Date du colloque : **15 mai 2026**

Format des présentations lors du colloque

Communication orale (de préférence avec support visuel) d'une durée de 15 minutes + 5 minutes de questions et discussion.

Les conférences avec présentateur.trices en présence seront favorisées. Une session parallèle pour des conférences en ligne pourra être organisée selon les besoins.

Veuillez noter que le programme du colloque inclut des plages spécifiques, en plus des conférences visées par cet appel, pour des présentations conjointes réunissant des acteurs scientifiques et professionnels. Si vous souhaitez présenter en collaboration avec un.e professionnel.le du terrain, nous vous invitons à contacter Isabelle Falardeau à l'adresse suivante : isabelle.falardeau2@uqtr.ca.

Critères d'évaluation :

Le comité organisateur du colloque agit également à titre de comité scientifique et a le mandat d'évaluer les propositions de communication reçues en fonction des critères suivantes :

- Clarté de la problématique, des enjeux identifiés et des objectifs présentés et la pertinence du sujet à l'égard de la session visée;
- Clarté de la méthodologie de recherche (communication scientifique);

- Présence de résultats théoriques, empiriques ou d'expériences pratiques et potentiel d'avancement du savoir et de la transférabilité des connaissances;

Comité organisateur du colloque

Responsable du colloque : François Labelle, Institut de recherche sur les PME (InPME), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Autres membres du comité organisateur :

- Yasmine Benbelaïd, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- Ashley Byrne, Institut en Environnement, développement et société (EDS), Université Laval
- Rahma Chouchane, Université Laval
- Amélie Cloutier, École des Sciences de la Gestion (ESG), Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Isabelle Falardeau, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- Yves Plourde, Hautes Études Commerciales Montréal (HEC Montréal)

Contact

- Pour des questions concernant le contenu et les aspects logistiques du colloque, vous êtes invités à contacter François Labelle (francois.labelle@uqtr.ca)
- Pour toute question concernant le formulaire de collecte de propositions, veuillez contacter Ashley Byrne (ashley.byrne-ieds@ulaval.ca).

Références

Champalle, C., Falardeau, I., Delorme, F., Gignac, R., Laigroz, L., Hachem, S., Chaumont, D., Boyer-Villemaire, U., Bresson, É., Bourgault, P., Dupuis, E., Logan, T., Leduc, M., & Larose, G., (2024). Rapport synthèse du diagnostic de vulnérabilité du système ski alpin face aux changements climatiques. Rapport présenté à l'Association des stations de ski du Québec et au gouvernement du Québec. Ouranos, Montréal, Canada. 79 p. + annexe

Dogru, T., Marchio, E., Bulut, U., & Suess, C. (2019). Climate change: Vulnerability and resilience of tourism and the entire economy. *Tourism Management*. <https://doi.org/10.1016/J.TOURMAN.2018.12.010>.

Laflamme, J., Fauré, A., & Désirade, A. (2024). L'industrie touristique côtière de la MRC de Rimouski-Neigette s'adapte-t-elle aux changements climatiques ? Enjeux de société. No 6. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/22324/laflamme_Climatoscope_2024_no06_p128-133.pdf?sequence=1

Quirion, R., Webster, A. & Bourque, A. (2022). Formation sur les changements climatiques destinée aux membres de l'Assemblée nationale, 2e partie, les solutions. 34 pages. [Formation sur les changements climatiques destinée aux membres de l'Assemblée nationale – Les solutions](#)

SOM (2018). Sondage auprès des entreprises touristiques. 105 p. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/tourisme/etudes-statistiques/RA-sondage-aupres-entreprises-touristiques.pdf>

Stubblefield Loucks, E., Martens, M. L., & Cho, C. H. (2010). Engaging small- and medium-sized businesses in sustainability. *Sustainability Accounting, Management and Policy Journal*, 1(2), 178–200. <https://doi.org/10.1108/20408021011089239>